



**Nous nous opposons à la réforme de la formation des enseignant-e-s, et des CPE mise en œuvre depuis la rentrée.**

Cette réforme :

- s'inscrit dans une politique de suppressions de postes
- ne prépare pas à l'exercice d'un métier exigeant et complexe qui nécessite une véritable formation professionnelle
- met les étudiants de master en difficulté pour faire la même année une préparation au concours, un master et des stages.
- place les stagiaires dans une situation intenable : temps complet d'enseignement, formation insuffisante s'ajoutant au temps de service et restreinte à une forme de compagnonnage.

**Nous réclamons le rétablissement des emplois permettant le retour à une véritable année de formation professionnelle avec alternance entre théorie et pratique.**

**Avec le collectif « Stagiaire impossible », et les organisations syndicales, nous exigeons des mesures d'urgence pour les actuels stagiaires :**

- un allègement de service : pas plus d'un tiers de service devant les classes ;
  - une formation renforcée sur le temps de service assurée par des formateurs pour tous les stagiaires, un dispositif particulier pour soutenir ceux qui sont en difficulté ;
  - l'harmonisation des procédures de titularisation dans toutes les académies, garantissant la transparence, l'équité et les droits des stagiaires : pluralité d'avis, respect des qualifications et des statuts de chaque corps et contrôle des élus du personnel.

Nous exigeons des stages d'observation ou de pratique accompagnée pour les étudiants de master et refusons qu'ils soient en pleine responsabilité.

Nous ne pourrions pas accepter d'être tuteurs tant que le ministère refusera de limiter à un tiers le temps de service des stagiaires devant les classes.

**Ensemble, parents d'élèves et enseignants, exigeons d'autres choix pour que nos élèves -vos enfants- bénéficient d'un enseignement de qualité dispensé par des enseignants formés et qualifiés.**

Nom, prénom	Adresse	Signature

Nom, prénom

Adresse

Signature